

GRAND PRIX CHARLES DULLIN 2026

◆ DEFINITION :

Le Grand Prix Charles Dullin, organisé en alternance avec le Masque d'Or, est la plus haute distinction attribuée par un jury, à l'un des 3 spectacles sélectionnés par la FNCTA et l'Association Charles Dullin en Savoie.

Cette manifestation est organisée dans le cadre de la Biennale Charles Dullin.

◆ OBJET :

Le Grand Prix Charles Dullin contribue au développement, à la promotion et à la diffusion du théâtre amateur en France. Il rassemble les troupes adhérentes à la FNCTA.

◆ REGLES DU JEU :

Peut être retenu tout spectacle comportant une mise en scène et un texte.

Spectacles en langue française, ayant été vus au cours d'une manifestation régionale ou nationale, et pouvant être étayés d'une fiche d'appréciation émanant de deux responsables fédéraux régionaux ou nationaux.

Les spectacles retenus devront avoir obtenu l'autorisation de la SACD ou des ayants droits.

Durée optimale : 90 minutes.

Installation limitée à 2 heures et 30 minutes* (dont 30 minutes de réunion technique) et démontage à 30 min.

Présentation dans un théâtre à l'italienne.

Candidature d'un seul spectacle par troupe.

Deux comédiens au minimum sur le plateau.

Tous les comédiens doivent être amateurs et licenciés FNCTA.

Participation aux représentations des 3 troupes finalistes.

◆ CANDIDATURE :

Les spectacles sélectionnés pour le Prix Charles Dullin ne peuvent être candidats au MASQUE D'OR 2028. Les spectacles pour le PRIX CHARLES DULLIN sont sélectionnés par le Bureau de la FNCTA parmi les spectacles vus dans les Festivals nationaux ou parmi les spectacles proposés par les Présidents des Unions, ayant participé à des rencontres régionales relevant de la FNCTA.

Candidature en ligne uniquement sur <http://dullin.fncta.fr>.

◆ SELECTION :

Le calendrier des sélections pour le Grand Prix Charles Dullin est établi comme suit :

- date limite de dépôt des candidatures, le 15 février 2026.
- une liste de dix spectacles présélectionnée par le Bureau de la Fncta sera étudiée par une commission paritaire Bureau de la FNCTA / Bureau de l'Association CHARLES DULLIN EN SAVOIE, celle-ci établira le programme définitif de la finale.
- la programmation sera connue courant avril 2026.

◆ FINALE :

Les trois finalistes concourront à Aix-les-Bains les 27 et 28 novembre 2026 devant un jury constitué à l'initiative de l'Association CHARLES DULLIN EN SAVOIE et de la FNCTA ainsi qu'un jury jeunes.

La troupe lauréate recevra le Grand Prix Charles Dullin ; les deux autres troupes participantes seront récompensées par un Trophée de participation à la finale.

L'une des 3 troupes recevra le prix du jury jeune.

◆ PRISE EN CHARGE DES TROUPES :

Indemnité forfaitaire de déplacement et hébergement durant la manifestation de la troupe pour les comédiens et 2 metteurs en scène ou techniciens au maximum.